

**SYNDICAT MIXTE  
DES ZONES D'AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES  
CONCERTÉS DE MOLIETS ET MAA**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL  
pour l'attribution des lots du marché de travaux de réaménagement du bar  
du restaurant du golf de Moliets**

**Le Président du Syndicat Mixte des zones d'aménagements touristiques concertés de Moliets-et-Maâ,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 25 juin 2013 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation concernant le patrimoine immobilier de la station touristique de Moliets et ses avenants,

VU le bon de commande n° 9 relatif aux travaux de réfection de la façade Est et à la mise en conformité et sécurité de différentes installations du golf de Moliets et son avenant,

VU le dossier de consultation des entreprises établi par la SATEL en vue de la passation du marché de travaux de réaménagement du bar du restaurant du Golf de Moliets-et-Maâ,

CONSIDERANT que la consultation comporte 5 lots comme suit :

- Lot n° 1 : MENUISERIE BOIS - AGENCEMENT
- Lot n° 2 : PEINTURE
- Lot n° 3 : PLOMBERIE - SANITAIRE
- Lot n° 4 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE
- Lot n° 5 : EQUIPEMENTS CUISINE ET BAR

CONSIDERANT que le lot n° 2 est infructueux,

VU la proposition de la SATEL en date du 30 mars 2023,

**DECIDE :**

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :

- **Lot n° 1 :**
  - **Attributaire :** SARL LES TONTONS BOISEURS
  - **Nature des prestations confiées :** MENUISERIE BOIS - AGENCEMENT
  - **Prix :** 25 414 ,00 € HT
- **Lot n° 3 :**
  - **Attributaire :** Société SEFTI
  - **Nature des prestations confiées :** PLOMBERIE - SANITAIRE
  - **Prix :** 2 550,50 € HT





- **Lot n° 4 :**

- **Attributaire :** Société SEFTI
- **Nature des prestations confiées :** ELECTRICITE - CHAUFFAGE
- **Prix :** 8 685,69 € HT

- **Lot n° 5 :**

- **Attributaire :** SARL SFEI SARRAT
- **Nature des prestations confiées :** EQUIPEMENTS CUISINE ET BAR
- **Prix :** 20 902,70 € HT

- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer lesdits lots, à les notifier à leur titulaire et à déclarer sans suite le lot n° 2.

4 AVR. 2023

Fait à Mont-de-Marsan, le

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON